



**HAL**  
open science

## Emploi informel en Algérie : caractéristiques et raisons d'être

Isabelle Bensidoun, Ali Souag

► **To cite this version:**

Isabelle Bensidoun, Ali Souag. Emploi informel en Algérie : caractéristiques et raisons d'être. 2013.  
halshs-00965775

**HAL Id: halshs-00965775**

**<https://shs.hal.science/halshs-00965775>**

Preprint submitted on 25 Mar 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

cee

CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI

Juillet  
2013

Emploi informel en Algérie :  
caractéristiques et raisons d'être

---

Isabelle Bensidoun, Ali Souag

166

Document de travail



# Emploi informel en Algérie : caractéristiques et raisons d'être

ISABELLE BENSIDOUN

[isabelle.bensidoun@cee-recherche.fr](mailto:isabelle.bensidoun@cee-recherche.fr)

*Centre d'études de l'emploi*

ALI SOUAG

[souag\\_ali@yahoo.fr](mailto:souag_ali@yahoo.fr)

*Université de Mascara et Centre de recherche  
en économie appliquée pour le développement (Algérie)*

DOCUMENT DE TRAVAIL

**Les points de vue ou opinions exprimés par les auteurs  
n'engagent pas le Centre d'études de l'emploi**

N° 166

juillet 2013

[www.cee-recherche.fr](http://www.cee-recherche.fr)

Directeur de publication : Jean-Louis Dayan

ISSN 1629-7997  
ISBN 978-2-11-129840-8

# EMPLOI INFORMEL EN ALGÉRIE : CARACTÉRISTIQUES ET RAISONS D'ÊTRE

Isabelle Bensidoun, Ali Souag

## RÉSUMÉ

Cet article présente dans un premier temps les principales caractéristiques des emplois informels en Algérie et leur évolution entre 2001 et 2007. Pour ce faire, il s'appuie sur les enquêtes *emploi* auprès des ménages réalisées par l'Office national des statistiques. Il s'interroge ensuite sur les raisons d'être de ces emplois, à savoir leur caractère subi ou choisi, en mobilisant les réponses fournies dans les enquêtes par les salariés sur leur souhait de changer de travail. Il montre que, sur cette période, le retrait du secteur public comme pourvoyeur d'emplois s'est traduit par une expansion marquée de l'emploi informel. Celui-ci touche particulièrement les jeunes, les moins éduqués, ceux qui exercent leur activité dans de très petites entreprises et dont l'emploi est précaire. Les premiers enseignements que l'on peut dégager sur les raisons d'être de ces emplois indiquent que l'emploi salarié informel en Algérie constituerait un emploi en dernier ressort pour échapper au chômage.

**Mots-clefs :** emploi informel, Algérie, satisfaction dans l'emploi, segmentation du marché du travail.

**JEL :** J21, J28

## *Informal Employment in Algeria: Main Characteristics and Raisons d'Être*

### *Abstract*

*This article presents firstly the main characteristics of informal employment in Algeria and their evolution between 2001 and 2007. To do this, it relies on household employment surveys conducted by the Office national des statistiques. He then asked about the reasons for these jobs, whether they are endured for want of anything better or chosen voluntarily, by mobilizing responses by employees about their desire to change jobs. It shows that over this period the withdrawal of the public sector as a source of employment has led to a marked expansion of informal employment. This employment particularly affects the young, the less educated, those who work in very small businesses and whose employment is precarious. The first lessons that can be drawn on the reasons for these jobs indicate that informal wage employment in Algeria is as a last resort to escape unemployment.*

**Keywords:** *informal employment, Algeria, job satisfaction, labour market segmentation.*



## INTRODUCTION

Comme le rappelle le récent document de la Banque mondiale consacré à l'emploi informel dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Angel-Urdinola, Tanabe, 2012), les études sur les marchés du travail de cette région sont particulièrement rares du fait de la difficulté d'accéder aux données microéconomiques. Aussi, alors même que de nombreuses analyses soulignent l'importance de l'emploi informel dans ces économies, peu d'entre elles en fournissent une mesure et une description précises et aucune, à notre connaissance, n'a tenté de répondre à la question qui anime le débat sur l'emploi informel dans les économies en développement, à savoir le caractère subi ou choisi de ces emplois. L'objet de cette contribution est de combler ce déficit en présentant un panorama de l'emploi informel en Algérie, pays non couvert par l'étude réalisée par la Banque mondiale, qui traite de ces deux aspects. S'appuyant sur les enquêtes *emploi* auprès des ménages, réalisées par l'Office national des statistiques (ONS), ce panorama est présenté en deux temps.

Le premier est consacré à l'analyse des principales caractéristiques, tant individuelles que professionnelles, de ces emplois en les comparant à celles des emplois formels afin d'en identifier les principales spécificités. Cet exercice, essentiellement descriptif, même s'il mobilise aussi l'analyse économétrique afin d'éliminer les effets de composition et d'isoler les effets de chaque caractéristique individuelle ou professionnelle, tire son utilité de la faible connaissance dont on dispose sur l'emploi informel en Algérie. Certes, plusieurs publications sur ce thème existent mais, soit elles s'appuient sur des enquêtes dont la représentativité n'est pas nationale (Adair, Bellache, 2012) soit, parce qu'elles couvrent plusieurs pays de la région, elles n'offrent pas une analyse aussi détaillée que celle qui est proposée ici (Charmes, 2010).

Le second s'intéresse aux raisons d'être des emplois informels. Ces derniers sont-ils choisis par les individus, comme le suggèrent, à la suite de Maloney (2004), nombre de travaux récents ou bien sont-ils, conformément à l'approche en termes de segmentation du marché du travail, subis ? Pour trancher entre ces deux visions du marché du travail, on mobilisera les réponses fournies par les salariés sur leur souhait de changer de travail. Comme le soulignent Razafindrakoto *et al.* (2012), l'approche par la satisfaction de l'emploi constitue une voie encore peu répandue, relativement à celle s'appuyant sur les écarts de rémunération, pour porter un diagnostic sur la nature de l'emploi informel. À cela plusieurs raisons, la principale ayant trait à la rareté de ce type de données dans les enquêtes *emploi* des pays en développement. Ce faisant des travaux menés sur l'Amérique latine (Pagès, Madrigal, 2008), l'Afrique (Falco, Maloney, Rijkers, 2011 ; Razafindrakoto, Roubaud, 2013) et l'Asie (Razafindrakoto, Roubaud, Wachsberger, 2012) montrent l'attractivité de cette approche et fournissent des premiers enseignements sur les différentiels de satisfaction selon le type d'emploi occupé. Ces travaux s'inscrivent dans la lignée de ceux réalisés sur les pays développés où les mesures de bien-être subjectives sont utilisées pour évaluer la qualité des emplois, le caractère volontaire ou non du chômage ou bien la valorisation du travail indépendant relativement à l'emploi salarié. Ici, la satisfaction au travail sera utilisée pour établir si les emplois formels procurent une satisfaction plus grande que les emplois informels, ce qui irait dans le sens d'emplois informels en dernier ressort pour échapper au chômage mais aussi pour évaluer si ceux qui se déclarent satisfaits de leur emploi informel possèdent des caractéristiques particulières.



## 1. Caractéristiques de l'emploi informel

Les analyses qui vont être présentées maintenant permettent d'identifier les caractéristiques individuelles (âge, niveau d'éducation) et les caractéristiques professionnelles (secteur d'activité, taille des entreprises, statut dans l'emploi) des travailleurs informels en Algérie ainsi que les évolutions qui se sont produites sur ce segment du marché du travail entre 2001 et 2007. Les emplois informels seront ici identifiés à partir des caractéristiques de l'emploi occupé, conformément aux Directives concernant une définition statistique de l'emploi informel approuvées en 2003 lors de la 17<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail. Le critère de non-affiliation à la Sécurité sociale permet de les repérer. Plus précisément, sont considérés comme travailleurs informels ceux qui ont répondu qu'ils n'étaient pas affiliés à la caisse de sécurité sociale. L'analyse sera menée en excluant le secteur agricole car, comme le soulignent les experts internationaux du groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel, et comme on peut l'observer pour d'autres pays méditerranéens (la Turquie par exemple), les évolutions qui se produisent dans ce secteur risquent de masquer celles propres à l'emploi informel. L'analyse sera aussi menée uniquement sur les hommes, car l'enquête *emploi* algérienne fournit des statistiques sur la répartition sectorielle des emplois féminins dont la forte variation dans le temps<sup>1</sup> empêche de conserver les femmes dans le cadre d'une analyse temporelle.

### 1.1 Emploi informel : un premier aperçu

En 2007 en Algérie sur 7,2 millions de travailleurs (6,1 millions hors agriculture), 3,8 millions (2,8 millions hors agriculture) occupent un emploi informel. La part de l'emploi informel dans l'emploi a augmenté de moins de trois points entre 2001 et 2007 dans l'ensemble de l'économie mais de 8,5 points hors agriculture, pour s'établir en 2007 à 52,2 % et 45,9 % respectivement. Sur cette période, les emplois formels, constitués pour environ 70 % d'emplois publics, ont subi la faible croissance de ces derniers (tableau 1). Hors agriculture, la croissance des emplois publics s'établit à 13 % contre 43 % pour l'emploi total, ce qui se traduit par une chute de près de dix points de la part de l'emploi public dans l'emploi. Ce désengagement de l'État ne s'est pas accompagné d'une dynamique de l'emploi formel privé suffisante. Celui-ci progresse certes de 54 % mais sa contribution à la croissance de l'emploi total (43 %) atteint seulement 9 % contre 28 % pour les emplois informels. Ces derniers ont en effet progressé de 75 % entre 2001 et 2007.

**Tableau 1. Croissance de l'emploi**

<i>Hors agriculture</i>	2001		2007	
	Parts	Taux de croissance	Contributions à la croissance	Parts
Emploi Formel	62,6	24	15	54,2
Formel public	45,9	13	6	36,2
Formel privé	16,7	54	9	18,0
Emploi informel	37,4	75	28	45,9
Total	100	43	43	100

*Source* : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

<sup>1</sup> Cette forte variation de la structure sectorielle des emplois féminins se joue principalement entre le secteur agricole et celui des services publics sociaux et personnel.

La croissance plus marquée de la part de l'emploi informel dans l'emploi lorsque l'on exclut l'agriculture tient au recul de huit points de la part de ce secteur dans l'emploi : elle passe de 23,4 % en 2001 à 15,4 % en 2007. Or, comme le montre le tableau 2, l'agriculture est le secteur où la part des emplois informels est la plus forte : près de 90 % des emplois agricoles sont informels. L'agriculture arrive ainsi en tête des secteurs où l'intensité en emploi informel dépasse 50 %, suivie par la construction, puis le commerce, les hôtels et restaurants, et enfin les transports et communications.

**Tableau 2. Part de l'emploi informel dans l'emploi selon le secteur d'activité et structures sectorielles de l'emploi formel et informel, hommes, en %**

	2001		2007		2001		2007	
			Informel	Formel	Informel	Formel	Informel	Formel
Agriculture	89,6	87,1	42,2	4,9	25,6	4,2		
Construction	73,3	80,5	18,9	6,8	32,0	8,5		
Commerce, hôtels et restaurants	66,7	70,0	23,0	11,3	27,1	12,7		
Industrie manufacturière	33,9	42,2	5,0	9,6	5,5	8,2		
Transports et communications	51,5	52,1	7,4	6,9	6,4	6,4		
Services public, sociaux et personnels	5,4	6,2	3,0	52,2	3,2	52,9		
Activités financière et immobilière	7,6	7,1	0,2	2,1	0,1	1,7		
Industries extractives	8,9	4,1	0,3	3,3	0,1	2,6		
Électricité, gaz et eau	0,9	3,5	0,0	3,0	0,1	3,0		
Tous secteurs	49,6	52,2	100	100	100	100		

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

En revanche, les services publics, sociaux et personnels, les activités financière et immobilière, les industries extractives et l'électricité, gaz et eau sont très peu intensifs en emplois informels.

Alors qu'en 2001 plus de 40 % des emplois informels étaient des emplois agricoles, en 2007 ce secteur ne représente plus qu'un quart des emplois informels. Le secteur de la construction (32 %) suivi de celui du commerce, des hôtels et restaurants (27 %) sont devenus les principaux secteurs de l'emploi informel. Les emplois formels sont, quant à eux, en 2001 comme en 2007, principalement situés dans le secteur des services publics sociaux et personnels (plus de 50 % des emplois formels) constitué pour l'essentiel (92,5 % en 2007) d'emplois publics.

### **L'emploi informel : une affaire de taille**

En Algérie, comme dans beaucoup d'économies en développement, l'emploi informel est particulièrement fréquent dans les entreprises de petite taille : en 2007, les trois quarts des emplois sont informels dans les structures de moins de cinq salariés et plus des deux tiers dans celles de cinq à neuf salariés (tableau 3). En revanche, dans les entreprises de dix salariés et plus la part de l'emploi informel atteint à peine 12 %. Cette part a néanmoins presque doublé entre 2001 et 2007.

**Tableau 3. Part de l'emploi informel dans l'emploi selon la taille des entreprises, hommes, en %**

Hors agriculture	2001	2007
0-4 salariés	70,9	75,4
5-9 salariés	70,7	70,1
10 salariés et +	6,2	11,6

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

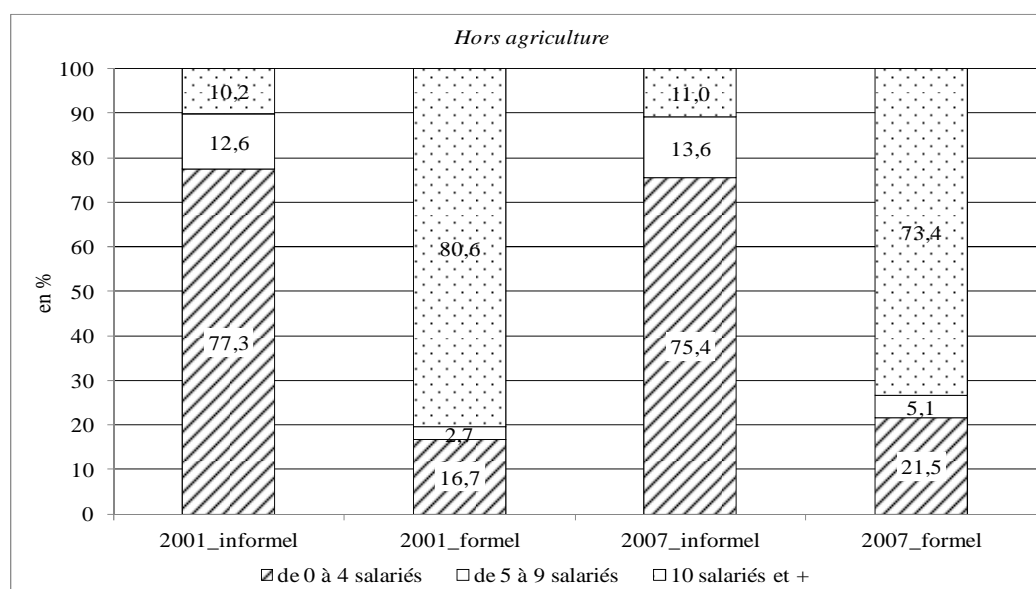
Cette forte progression de la part de l'emploi informel s'observe aussi pour les entreprises de plus de cinq salariés (tableau 4) qui constituent une approximation du secteur formel (Ben Salem, Bensidoun, Pelek, 2011). Ce recours accru aux emplois informels dans le secteur formel entre 2001 et 2007 tient essentiellement au développement de l'emploi de salariés non permanents dans ce secteur.

**Tableau 4. Parts de l'emploi informel du secteur formel, hommes, en %**

Hors agriculture	2001	2007
dans l'emploi informel	22,7	24,6
dans l'emploi du secteur formel	12,5	21,6

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

**Graphique 1. Structure de l'emploi formel et informel par taille d'entreprises, hommes**



Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

Les emplois formels et informels présentent ainsi des structures par taille d'entreprises très différenciées : plus des trois quarts des emplois informels sont dans des entreprises de moins

de cinq salariés, alors que les emplois formels sont pour 80 % en 2001 et 73 % en 2007 d'entre eux dans des entreprises de dix salariés et plus (graphique 1). Cette structure particulière des emplois formels tient à l'importance des emplois publics qui se situent en quasi-totalité (+ de 95 %) dans des entreprises de plus de dix salariés. En revanche, pour les emplois formels privés, la structure par taille d'entreprises se rapproche de celle des emplois informels : en 2007, 60 % de ces emplois sont dans des entreprises de moins de cinq salariés et 30 % dans des entreprises de plus de dix salariés. Cette forte part de l'emploi privé dans des entreprises de petite taille reflète la difficulté des entreprises privées algériennes à se développer.

### Les jeunes particulièrement touchés par l'emploi informel

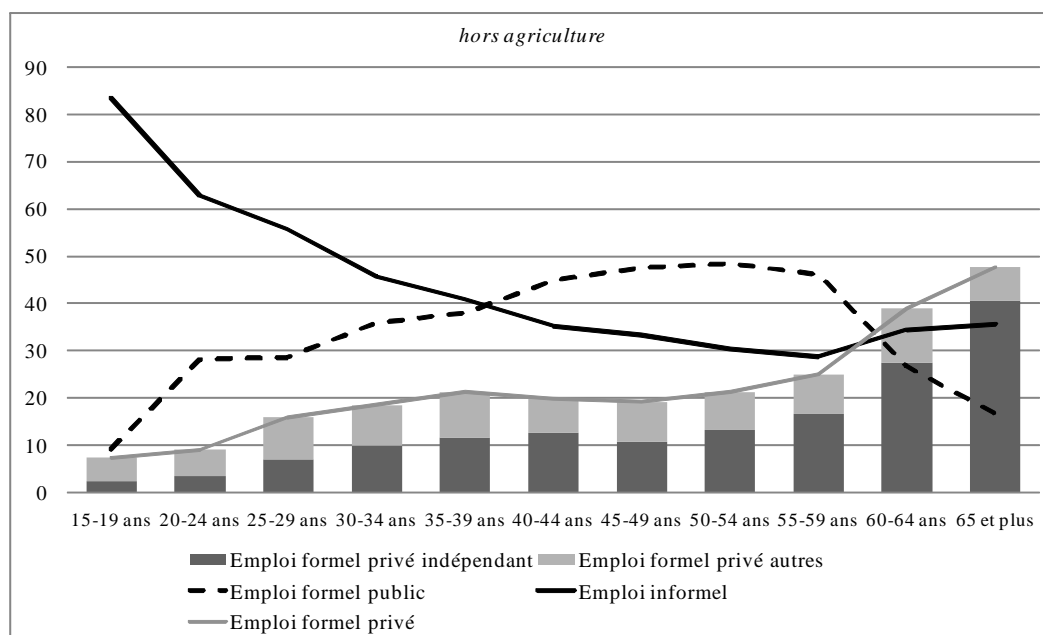
La prévalence de l'emploi informel diminue avec l'âge (tableau 5). Pour les plus jeunes, les deux tiers des emplois sont informels, alors que, pour les 50 ans et plus, c'est moins de un tiers de leurs emplois qui s'effectuent sans couverture sociale. Pour les 25-49 ans, on observe une progression importante, de dix points, entre 2001 et 2007 qui porte la part des emplois informels pour cette tranche d'âge à plus de 43 % en 2007.

**Tableau 5. Part de l'emploi informel dans l'emploi selon l'âge, hommes, en %**

Hors agriculture	2001	2007
15-24 ans	65,6	67,4
25-49 ans	33,3	43,4
50 ans et +	28,3	30,6

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

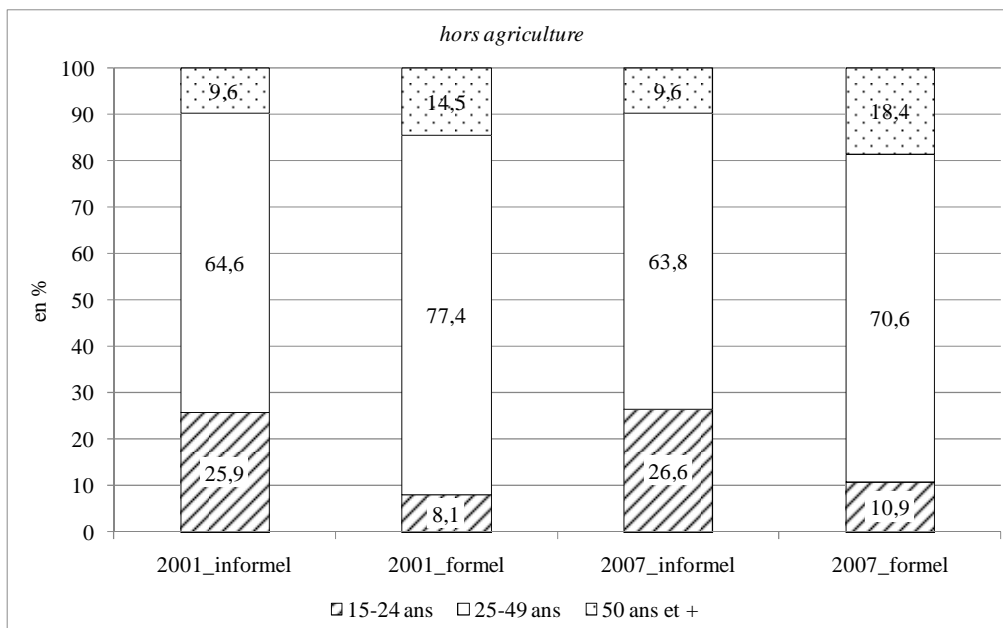
**Graphique 2. Parts de l'emploi public, privé et informel selon l'âge en 2007, hommes**



Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

Une analyse plus fine selon l'âge (tranches de cinq ans) et qui distingue les emplois formels selon qu'ils relèvent des secteurs public ou privé montre que ce n'est qu'à partir de 40-44 ans que l'emploi informel laisse la place à l'emploi public comme principale source d'emploi (graphique 2). Elle montre aussi que la part de l'emploi formel privé ne dépasse pas 20 % des emplois quelle que soit la tranche d'âge, à l'exception des plus de 60 ans qui, du fait des départs à la retraite plus précoces des employés du public, se retrouvent majoritairement dans le privé, formel ou informel.

**Graphique 3. Structure de l'emploi formel et informel par âge, hommes**

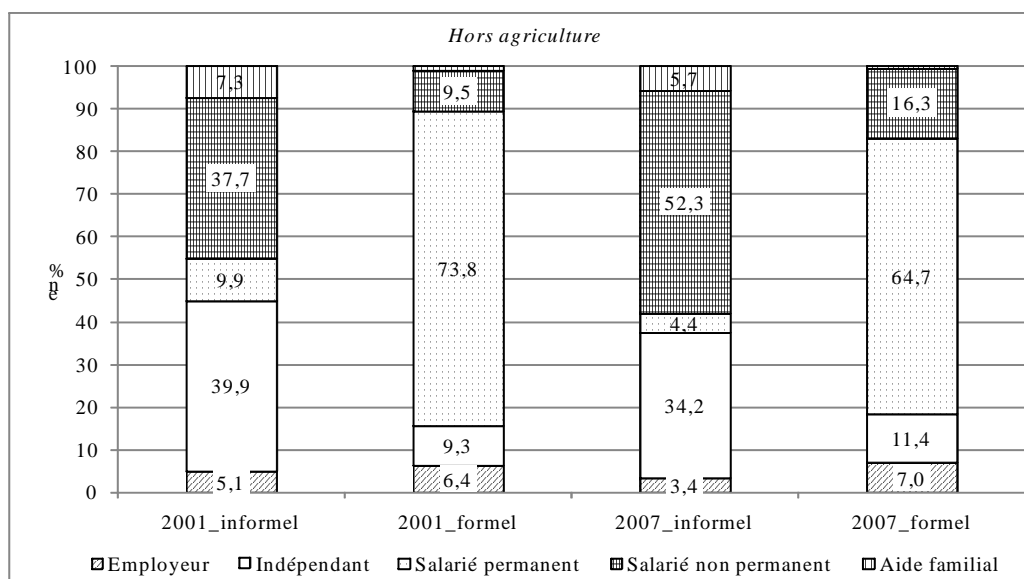


Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

La répartition par âge des emplois montre que la part des jeunes est plus élevée dans l'informel (+ de 25 % contre 8-10 % dans le formel), tandis que celle des 50 ans et plus est plus forte dans le formel (graphique 3).

### ***L'emploi informel : des indépendants et des salariés non permanents***

La répartition de l'emploi selon le statut dans la profession montre que le salariat représente plus de 80 % des emplois formels et autour de 50 % des emplois informels (48 % en 2001 et 57 % en 2007). Outre l'ampleur du salariat, ce qui distingue ces deux types d'emploi concerne la répartition entre salariés permanents et non permanents : près de 80 % des emplois informels salariés en 2001 et plus de 90 % en 2007 sont des emplois non permanents contre 11 % et 20 % respectivement pour les emplois formels (graphique 4). On notera toutefois que, dans les deux cas, on observe une progression d'une dizaine de points de cette part des emplois non permanents entre 2001 et 2007. Les indépendants, quant à eux, sont bien plus représentés dans les emplois informels (34 % en 2007) que formels, où leur part peine à dépasser les 10 %.

**Graphique 4. Structure de l'emploi formel et informel par statut dans l'emploi, hommes**

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

Comme c'est souvent le cas, les aides familiaux et les salariés non permanents mais aussi les indépendants sont des statuts « intensifs » en informel : la part de l'emploi informel y dépasse 70 % (tableau 6). En revanche, plus de 90 % des salariés permanents occupent un emploi formel. Ainsi, les travailleurs informels en Algérie non seulement ne bénéficient pas de couverture sociale mais en outre, lorsqu'ils sont salariés, se trouvent dans des emplois précaires. Les mesures mises en œuvre pour lutter contre le chômage massif du début des années 2000 ont certes permis de créer des emplois mais sous des formes qui n'ont pas garanti leur pérennisation. Les emplois salariés d'initiative locale visant l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs sans qualification, à travers des emplois d'attente leur permettant d'acquérir une expérience et d'accéder à un emploi permanent, ou les contrats de pré-emploi destinés à favoriser l'insertion sur le marché du travail des primo-demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur et des instituts nationaux de formation n'ont pas permis à ceux qui en ont bénéficié de décrocher un emploi durable. On touche ici aux limites de ce type de dispositifs dans une économie où la rente pétrolière génère l'essentiel des ressources.

**Tableau 6. Part de l'emploi informel selon le statut dans l'emploi, hommes, en %**

<i>Hors agriculture</i>	2001	2007
Aide familial	81,1	90,3
Indépendant	72,0	71,7
Salarié non permanent	70,4	73,1
Employeur	32,4	29,2
Salarié permanent	7,4	5,4

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

## L'éducation : une protection contre l'emploi informel

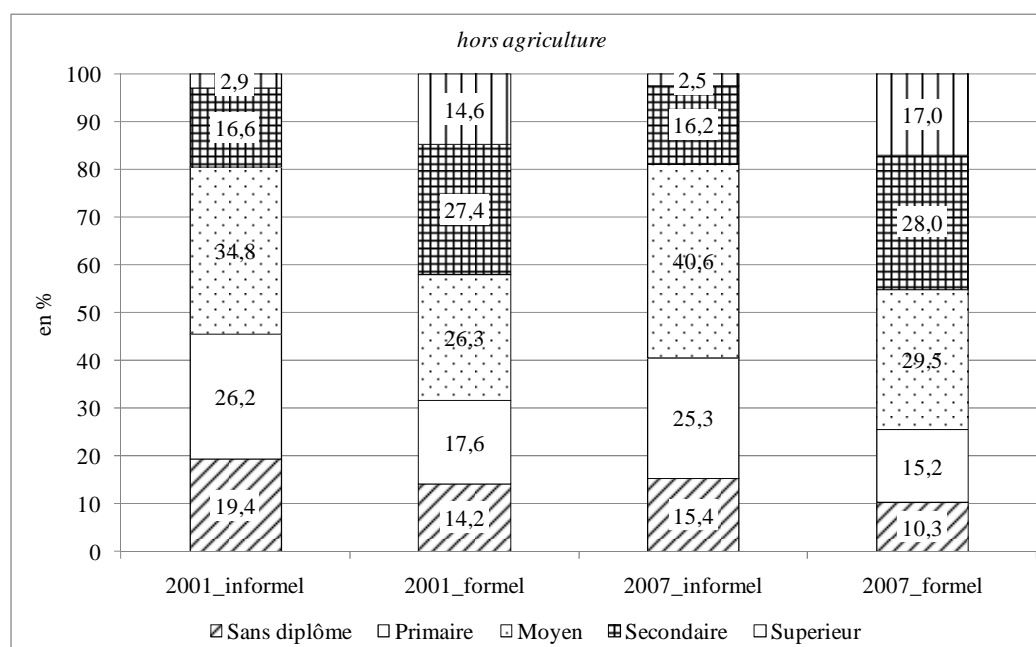
La prévalence de l'emploi informel est relativement similaire pour les individus sans instruction, qui ont atteint le primaire et ceux qui ont atteint le collège : pour eux, la part de l'emploi informel s'établit autour de 45 % en 2001 et connaît une hausse significative de l'ordre de 8-10 points entre 2001 et 2007 (tableau 7). En revanche, pour ceux qui ont atteint le lycée ou l'enseignement supérieur, la part de l'emploi informel est bien plus faible (27 % pour les premiers, 10 % pour les seconds en 2001) et sa progression moins vive (respectivement 6 points et 0,5 point). La poursuite d'études après le collège confère ainsi à ceux qui l'entreprennent une protection contre l'emploi informel.

**Tableau 7. Part de l'emploi informel selon le niveau d'éducation, hommes, en %**

Hors agriculture	2001	2007
Sans diplôme	45,1	55,9
Primaire	47,2	58,5
Collège	44,2	53,8
Lycée	26,7	32,9
Supérieur	10,6	11,1

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

**Graphique 5. Structure de l'emploi formel et informel par niveau d'éducation, hommes**



Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

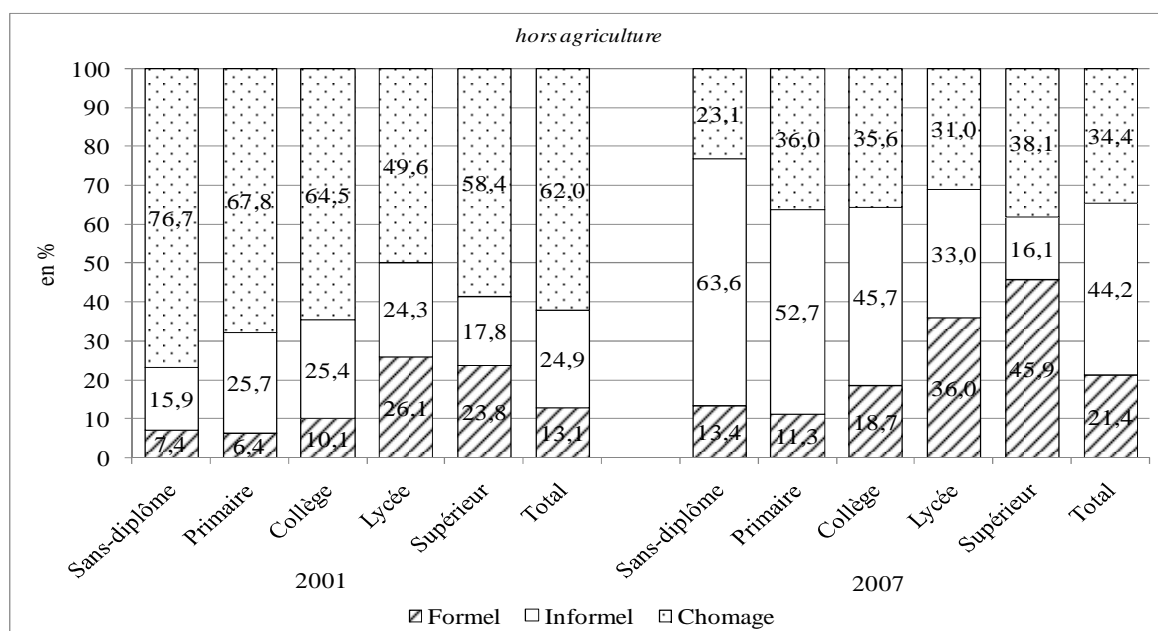
La structure par niveau d'éducation des emplois formels et informels présente des différences marquées (graphique 5). Plus de 40 % des travailleurs informels ont un niveau d'éducation faible (sans instruction ou primaire) contre seulement 32 % en 2001 et 25 % en 2007 pour les

travailleurs formels. La proportion de ceux qui ont atteint le collège ou le lycée est relativement similaire dans les deux types d'emploi (autour de 50 %) mais, parmi eux, les travailleurs informels sont principalement allés au collège, alors que ceux du formel sont plus fréquemment allés au lycée. L'écart au niveau de l'enseignement supérieur est très important : moins de 3 % des travailleurs informels ont atteint l'enseignement supérieur contre 15 % en 2001 et 17 % en 2007 des travailleurs formels. On va voir que, pour les populations les plus concernées par l'emploi informel, à savoir les jeunes, le niveau d'éducation constitue un déterminant important du type d'emploi qu'ils occupent et de leur situation sur le marché du travail.

### **Les jeunes éduqués protégés de l'emploi informel mais victimes du chômage**

Pour les jeunes, en effet, le fait d'avoir atteint l'enseignement supérieur apparaît comme une garantie contre l'emploi informel mais pas contre le chômage. Les structures constatées en 2007 (graphique 6) apparaissent plus proches de ce que l'on observe dans d'autres économies de la région que celles de 2001 très marquées par un taux de chômage élevé dans l'ensemble de la population (26 %) et tout particulièrement chez les jeunes (62 %). En 2007, on constate en effet que la part de l'emploi informel diminue avec le niveau d'éducation (64 % pour ceux sans éducation contre 16 % pour ceux qui ont atteint le supérieur) mais que le taux de chômage affiche un niveau record pour ceux qui ont fait des études supérieures. C'est aussi ceux qui ont le plus de chances de décrocher un emploi formel : 46 % d'entre eux occupent un emploi formel contre 21 % en moyenne pour les jeunes actifs, tous niveaux d'éducation confondus. Cet emploi formel se situe essentiellement dans le secteur public (80 %). Le chômage des jeunes les plus éduqués pourrait ainsi refléter un phénomène de file d'attente : ayant investi dans leur éducation, ils ne sont pas prêts à occuper un emploi dont la qualité n'est pas à la hauteur de leurs attentes et préfèrent, sans doute parce qu'à la différence des moins éduqués ils le peuvent, attendre de décrocher un emploi public qui réponde à leurs ambitions en termes de conditions de travail et d'adéquation à leur formation.

**Graphique 6. Répartition de la population des 15-24 ans entre emploi formel, informel et chômage selon le niveau d'éducation, hommes**



Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.



## 1.2 L'emploi informel : toutes choses égales par ailleurs

Ce premier aperçu de l'emploi informel en Algérie réclame d'être complété par une analyse multidimensionnelle afin d'identifier, toutes choses égales par ailleurs, les effets de chaque caractéristique individuelle ou professionnelle. Les caractéristiques retenues sont celles analysées dans la section précédente : la taille des entreprises, le statut en emploi et le secteur d'activité pour les caractéristiques professionnelles ; l'âge et le niveau d'éducation pour les caractéristiques individuelles. Les estimations sont effectuées en excluant le secteur agricole, en coupe pour les années 2001 et 2007 pour les hommes. Une troisième estimation a été ajoutée pour 2007, qui inclut les femmes et ajoute ainsi comme caractéristique individuelle le sexe. En introduction, la difficulté d'intégrer les femmes à l'analyse, du fait d'une variation temporelle excessive de la répartition sectorielle de leur emploi, a été rappelée. Aussi, cette estimation n'a pas vocation à être comparée à celle de 2001, mais elle permet pour 2007 d'estimer si, pour cette année-là, les femmes ont plus de chances ou pas d'occuper un emploi informel.

La probabilité d'être en emploi informel est modélisée en utilisant une fonction de répartition de la loi logistique et les observations sont pondérées en normalisant la variable de pondération de telle sorte qu'en moyenne elle soit égale à 1 (Leblanc, Lollivier, Marpsat, 2000) comme suit :

$$p_i^* = \frac{p_i}{\bar{p}_i}, \bar{p}_i = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N p_i \Rightarrow \bar{p}_i^* = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N p_i^* = 1$$

avec  $p_i$  la pondération de l'individu  $i$  et  $p_i^*$  la pondération normalisée.

Les résultats de ces estimations (tableau 8) rejoignent pour l'essentiel les enseignements livrés par l'analyse descriptive.

Ainsi, la probabilité d'occuper un emploi informel est plus élevée (faible) pour les jeunes (les plus de 50 ans), ceux sans éducation ou ayant fréquenté seulement le primaire (ceux qui sont allés au moins au collège) lorsque l'on exerce son activité dans une entreprise de moins de cinq salariés, dans les secteurs de la construction, de commerce, des hôtels et restaurants (en 2007) ou les transports et communications (en 2007) et lorsque l'on est salarié non permanent, travailleur indépendant ou travailleur familial non rémunéré (employeur).

Pour l'éducation, la taille des entreprises, le statut dans l'emploi et le secteur d'activité, les tests d'hypothèses quant à l'égalité des coefficients permettent en outre d'ordonner les différentes modalités (tableau 9). Ainsi, la probabilité d'occuper un emploi formel : (1) diminue avec le niveau d'éducation à partir du collège<sup>2</sup> et avec la taille des entreprises, (2) est particulièrement élevée pour les salariés non permanents puis les travailleurs familiaux non rémunérés et ensuite les travailleurs indépendants<sup>3</sup>, (3) enfin pour ceux qui exercent leur activité dans le secteur de la construction puis le secteur du commerce, des hôtels et restaurants ou le secteur manufacturier<sup>4</sup> et ensuite le secteur des transports et communications.

<sup>2</sup> Pour 2001, la probabilité d'occuper un emploi informel n'est pas statistiquement différente pour ceux qui ont atteint le lycée et ceux qui sont allés dans l'enseignement supérieur.

<sup>3</sup> Pour 2001, la probabilité d'occuper un emploi informel n'est pas statistiquement différente pour les travailleurs familiaux non rémunérés et les travailleurs indépendants.

<sup>4</sup> Pour 2001, la probabilité d'occuper un emploi informel n'est pas statistiquement différente pour ceux qui exercent leur activité dans le secteur du commerce, des hôtels et restaurants, le secteur manufacturier et celui des transports et communications.

**Tableau 8. Probabilité d'occuper un emploi informel**

<i>hors agriculture</i>	2001		2007		2007	
	<i>Hommes</i>		<i>Hommes</i>		<i>Hommes + femmes</i>	
Âge (25-49 ans)						
15-24 ans	0,940 <sup>***</sup>	(0,143)	0,884 <sup>**</sup>	(0,0794)	0,810 <sup>***</sup>	(0,0728)
50 et plus	-0,907 <sup>***</sup>	(0,157)	-0,924 <sup>***</sup>	(0,0821)	-0,948 <sup>***</sup>	(0,0797)
Éducation (Sans)						
Primaire	-0,306	(0,159)	-0,0513	(0,0930)	-0,115	(0,0888)
Collège	-0,465 <sup>**</sup>	(0,160)	-0,417 <sup>***</sup>	(0,0902)	-0,477 <sup>***</sup>	(0,0853)
Lycée	-0,809 <sup>***</sup>	(0,172)	-0,683 <sup>***</sup>	(0,0975)	-0,815 <sup>***</sup>	(0,0909)
Supérieur	-0,987 <sup>***</sup>	(0,234)	-1,447 <sup>***</sup>	(0,135)	-1,731 <sup>***</sup>	(0,118)
Taille des entreprises (0 à 4 salariés)						
5 à 9 salariés	-1,175 <sup>***</sup>	(0,208)	-1,006 <sup>***</sup>	(0,101)	-1,070 <sup>***</sup>	(0,0950)
10 salariés et +	-3,950 <sup>***</sup>	(0,179)	-3,187 <sup>***</sup>	(0,0890)	-3,337 <sup>***</sup>	(0,0823)
Statut dans l'emploi ( <i>Salarié permanent</i> )						
Employeur	-0,916 <sup>***</sup>	(0,188)	-0,562 <sup>***</sup>	(0,118)	-0,524 <sup>***</sup>	(0,113)
Indépendant	0,387 <sup>*</sup>	(0,158)	0,989 <sup>***</sup>	(0,0945)	1,199 <sup>***</sup>	(0,0889)
Salarié non permanent	2,256 <sup>***</sup>	(0,152)	2,428 <sup>***</sup>	(0,0844)	2,468 <sup>***</sup>	(0,0793)
Aide Familial	0,716 <sup>**</sup>	(0,240)	2,003 <sup>***</sup>	(0,187)	2,054 <sup>***</sup>	(0,172)
Secteur ( <i>Industries extractives</i> )						
Industries manufacturières	0,464	(0,407)	1,358 <sup>***</sup>	(0,371)	1,563 <sup>***</sup>	(0,348)
Électricité, gaz et eau	-2,114	(1,116)	-0,188	(0,521)	-0,388	(0,505)
Construction	2,024 <sup>***</sup>	(0,398)	2,908 <sup>***</sup>	(0,365)	2,765 <sup>***</sup>	(0,344)
Commerce, hôtels et restaurants	0,397	(0,396)	1,492 <sup>***</sup>	(0,368)	1,233 <sup>***</sup>	(0,346)
Transports et communications	0,310	(0,416)	1,016 <sup>**</sup>	(0,372)	0,726 <sup>*</sup>	(0,350)
Activités financière et immobilière	-0,104	(0,626)	0,123	(0,508)	-0,253	(0,471)
Services publics, sociaux et personnels	-0,931 <sup>*</sup>	(0,406)	-0,0751	(0,369)	-0,302	(0,346)
Homme					-0,777 <sup>***</sup>	(0,0828)
Constante	0,475	(0,435)	-1,068 <sup>**</sup>	(0,379)	-0,0735	(0,363)
Observations	5276		15657		18989	
Pseudo $R^2$	0,584		0,565		0,590	

Écarts-type entre parenthèses, \*  $p < 0.05$ , \*\*  $p < 0.01$ , \*\*\*  $p < 0.001$ Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

**Tableau 9. Test d'égalité des coefficients**

	2001		2007	
Collège = Lycée	6,41	(0,0113)	14,18	(0,0002)
Collège = Supérieur	0,64	(0,4228)	38,80	(0,0000)
Lycée = Supérieur	9,84	(0,0073)	79,54	(0,0000)
5 à 9 salariés = 10 salariés et +	177,5	(0,0000)	467,51	(0,0000)
Indépendant = Salarié non permanent	101,59	(0,0000)	299,01	(0,0000)
Indépendant = Aide familial	2,21	(0,1367)	33,29	(0,0000)
Salarié non permanent = Aide familial	36,18	(0,0000)	5,51	(0,0190)
Industries manufacturières = Construction	69,99	(0,0000)	243,26	(0,0000)
Industries manufacturières = Commerce, hôtels et restaurants	0,17	(0,6761)	1,99	(0,1585)
Industries manufacturières = Transports et communications	0,54	(0,4612)	9,26	(0,0023)
Construction = Commerce, hôtels et restaurants	95,42	(0,0000)	307,97	(0,0000)
Construction = Transports et communications	67,94	(0,0000)	359,43	(0,0000)
Commerce, hôtels et restaurants = Transports et communications	0,26	(0,6093)	31,31	(0,0000)

Test du Chi2 ; P-value entre parenthèses

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

S'agissant de l'estimation sur les hommes et les femmes, on notera qu'elle est très similaire à celle ne retenant que les hommes, essentiellement du fait du faible taux de participation des femmes algériennes au marché du travail (12 %). Elle montre aussi que les femmes ont une plus forte probabilité d'occuper un emploi informel alors même que la prévalence de l'emploi informel est moins marquée pour elles que pour les hommes. En 2007 en effet, hors agriculture 34 % des femmes occupent un emploi informel contre 46 % pour les hommes. Ainsi, une fois éliminés les effets de composition – le niveau d'instruction acquis par les femmes algériennes en emploi, par exemple, est bien plus élevé que celui des hommes<sup>5</sup> –, le fait d'être une femme accroît la probabilité de se retrouver avec un emploi sans couverture sociale.

Pour compléter ce panorama de l'emploi informel en Algérie, un premier éclairage sur les raisons d'être de ces emplois va être maintenant présenté. Premier éclairage, car les données disponibles pour le moment ne permettent pas de couvrir l'ensemble des emplois informels, ni d'aboutir à des conclusions définitives.

## 2. RAISONS D'ÊTRE DE L'EMPLOI INFORMEL : PREMIERS ENSEIGNEMENTS

La question des raisons d'être de l'emploi informel alimente une littérature abondante depuis maintenant une vingtaine d'années. À la suite des travaux menés sur l'Amérique latine,

<sup>5</sup> Environ un tiers des hommes en emploi hors agriculture ont un niveau d'éducation supérieur au collège (lycée et supérieur) contre près de 60 % des femmes.

région pour laquelle les efforts de collecte et de diffusion des données sont les plus avancés, l'approche traditionnelle selon laquelle les emplois informels constituent des emplois en dernier ressort pour échapper au chômage a été bousculée au profit d'une vision d'emplois informels qui seraient davantage la résultante d'un choix des travailleurs.

Pour trancher sur le caractère subi ou choisi de ces emplois, deux grandes familles d'approches ont été suivies. La première s'appuie sur l'estimation d'équations de salaires afin de déterminer si, toutes choses égales par ailleurs, il existe un écart de rémunération selon que l'emploi occupé est formel ou informel. Bien entendu, la manière de prendre en compte ce « toutes choses égales par ailleurs » est à l'origine des discussions autour de cette approche. La seconde repose sur l'analyse des mobilités entre types d'emploi, l'observation de mobilités importantes des emplois informels vers les emplois formels et de faibles mobilités en sens inverse étant assimilée à une préférence des travailleurs pour les emplois formels. Cependant, l'analyse de ces transitions ne permet pas d'en affirmer le caractère volontaire ou non : seules les mobilités sont observées et non leur origine.

Aussi, depuis peu une troisième voie s'est développée, qui exploite les données subjectives attachées aux enquêtes *emploi* des pays en développement. Ce courant s'inscrit dans celui de l'économie du bien-être dont l'essor a été particulièrement marqué ces quinze dernières années. Longtemps boudées par les économistes, attachés aux préférences révélées par les décisions individuelles plutôt qu'aux préférences déclarées par les individus, les données subjectives, que psychologues et sociologues exploitent de longue date, connaissent un intérêt croissant dans le champ économique<sup>6</sup>. Jusque-là toutefois, la disponibilité des données a cantonné la plupart des études aux pays développés.

Dans le domaine qui nous intéresse ici, les réponses données par les individus sur la satisfaction qu'ils retirent de leur emploi constituent une information précieuse pour analyser le caractère volontaire ou non des emplois informels. En effet, au même titre que la satisfaction des individus au chômage relativement à ceux en emploi permet de contribuer au débat sur la nature volontaire ou non du chômage (Di Tella, MacCulloch, Oswald, 2001 ; Clark, Oswald, 1994), les écarts de satisfaction vis-à-vis de leur emploi des travailleurs formels et informels permettent d'établir si les emplois informels sont moins valorisés que les emplois formels. Ainsi, à partir de cette information directe sur la valorisation des emplois, il est possible de se prononcer sur la nature segmentée ou concurrentielle du marché du travail : une prime de satisfaction accordée aux emplois formels indiquerait que le marché du travail est segmenté et que les emplois informels en constituent le segment « secondaire » sous l'hypothèse que les salaires versés aux travailleurs formels sont plus élevés que ceux perçus par les travailleurs informels à caractéristiques identiques.

Les résultats obtenus par les quelques travaux qui ont utilisé cette approche sont difficiles à résumer rapidement du fait de l'hétérogénéité des définitions retenues quant aux types d'emploi. Alors même que l'objet affiché consiste à se prononcer sur les écarts de satisfaction entre emplois formels et informels, les enquêtes mobilisées ne permettent pas toujours d'opérer cette distinction. Ainsi Pagés et Madrigal (2008) dans leur étude sur trois pays d'Amérique latine (Honduras, Salvador et Guatemala) distinguent quatre catégories : les indépendants, les employés des micro-entreprises (moins de dix employés), les employés des entreprises de plus de dix salariés avec couverture sociale et les employés des entreprises de plus de dix salariés sans couverture sociale. Quatre catégories qui mêlent des notions de

---

<sup>6</sup> Clark (2009) souligne ainsi qu'Econlit recense, entre 1960 et 2006, 614 articles de revue avec, dans leur titre, les termes *Happiness*, *Life satisfaction*, *Well-being* ou *Job satisfaction*, dont 363 depuis 2000. On est ainsi passé d'une période avant 2000 où, dans ce domaine, un article était publié tous les deux mois à plus d'un article par semaine depuis.

statut dans l'emploi (les indépendants peuvent être formels ou informels), d'emploi dans le secteur informel (selon la taille de l'entreprise) et d'emplois formels (la couverture sociale).

Falco, Maloney et Rijkers (2011), quant à eux, précisent qu'ils ne disposent pas, dans l'enquête ghanéenne qu'ils mobilisent, d'indications leur permettant de séparer emplois formels et informels. Ils décident alors de considérer les travailleurs indépendants, qui légalement n'ont pas obligation de s'affilier à la Sécurité sociale, comme des travailleurs informels. S'agissant des salariés, ils retiennent une notion de secteur informel et associent ceux qui sont employés dans des entreprises de moins de cinq salariés à des salariés informels et ceux employés dans des entreprises de plus de cinq salariés à des salariés formels. Quant aux fonctionnaires, ils sont classés dans la catégorie des salariés formels.

Razafindrakoto, Roubaud et Wachsberger (2012) distinguent les travailleurs du secteur formel et ceux du secteur informel, d'une part, et les salariés et les indépendants, d'autre part. Cette difficulté à opérer une partition entre emplois formels et informels est à garder en mémoire lorsqu'il s'agit d'interpréter les résultats. En effet, la préférence pour le travail indépendant, mise en exergue par Falco *et al.* (2011) ou Pagés et Madrigal (2008) dans le cas du Guatemala, reflète une préférence pour un type de statut et non un type d'emploi. Razafindrakoto *et al.* (2012), grâce au découpage qu'ils retiennent, peuvent d'ailleurs montrer qu'au Viet Nam les emplois salariés du secteur informel sont certes moins appréciés que les emplois indépendants du secteur informel mais que la satisfaction est plus grande lorsque l'emploi indépendant est formel plutôt qu'informel.

En outre, si ces études permettent d'établir les écarts de satisfaction entre les différentes catégories de travailleurs à caractéristiques individuelles, financières et professionnelles données, elles ne sont pas conçues, de par les spécifications qu'elles retiennent, pour trancher sur le caractère segmenté ou non du marché du travail.

## 2.1 Les salariés formels plus satisfaits de leur emploi

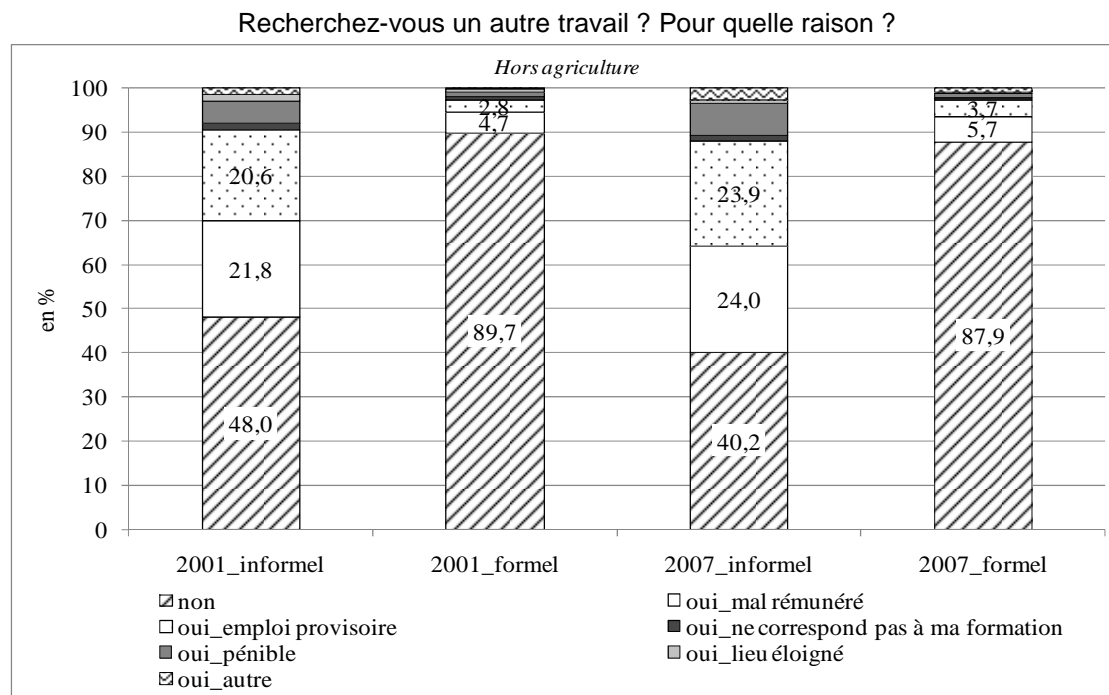
L'enquête *emploi* algérienne permet d'échapper à ce type de difficultés : en effet, la distinction entre emplois formels et emplois informels ne pose pas de problème. S'agissant de la variable de satisfaction, la question posée est différente de celle mobilisée dans les études présentées plus haut. Les travailleurs sont en effet interrogés sur leur éventuelle recherche d'un autre travail et ses motivations. Ainsi, dans la suite, on considèrera que les travailleurs qui ne sont pas à la recherche d'un autre travail sont satisfaits de celui qu'ils ont et qu'à l'inverse n'en sont pas satisfaits ceux qui en recherchent un autre. La variable de satisfaction présentera ainsi seulement deux modalités contre plusieurs lorsque les individus sont directement interrogés sur la satisfaction qu'ils retirent de leur emploi. Si cette variable risque de sous-estimer le nombre d'individus insatisfaits (ceux qui le sont sans pour autant rechercher un autre travail), elle devrait en revanche, de par son caractère en quelque sorte moins subjectif, présenter moins de risques d'être influencée par certains traits inobservables comme le degré de pessimisme ou d'optimisme des individus ou bien leur humeur, le jour où ils ont répondu à l'enquête.

Le principal inconvénient attaché aux données algériennes, pour les années étudiées ici, concerne la population à laquelle la question sur la recherche d'un autre travail est posée : seuls les salariés sont interrogés. Eu égard à la domination du salariat dans cette économie (70 % des emplois masculins hors agriculture en 2001 et en 2007), cela permet d'avoir une couverture relativement bonne pour l'emploi total mais plus faible pour l'emploi informel où les statuts d'indépendant ou d'aide familial sont davantage représentés (voir plus haut). Mais

surtout, l'échantillon limité aux seuls salariés exclut que l'on puisse identifier une éventuelle différence d'appréciation entre travailleurs indépendants et salariés, eu égard à l'emploi informel qui pourrait être choisi par les premiers mais subi par les seconds, comme cela a pu être observé dans certains pays d'Amérique latine ou d'Asie.

Les réponses montrent cependant une différence très nette entre ceux qui détiennent un emploi formel salarié, qui, pour près de 90 % d'entre eux, ne recherchent pas un travail différent de celui qu'ils occupent, et ceux qui détiennent un emploi informel salarié, qui, pour plus de la moitié d'entre eux, sont à la recherche d'un autre emploi car ils considèrent, principalement, que celui qu'ils occupent est provisoire ou mal rémunéré (graphique 7).

**Graphique 7. Satisfaction face à l'emploi formel et informel salarié**



Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

Qu'ils soient salariés formels ou informels, ce sont les salariés dont l'emploi est le plus précaire (salariés non permanents) qui sont le plus à la recherche d'un autre travail (tableau 10). Les différences de proportion observées entre ceux qui occupent un emploi formel et ceux qui occupent un emploi informel permettent de s'affranchir de l'idée qu'il ne s'agirait là que d'un truisme. En 2001, on observe que les individus sans diplôme sont plus nombreux à être satisfaits de leur emploi informel (55 %) que les autres (45-47 %), mais en 2007 le niveau d'éducation n'apparaît plus comme un critère discriminant : la part de ceux qui ne recherchent pas un autre travail est similaire, quel que soit le niveau d'éducation.

En revanche, les seuls à exprimer une insatisfaction liée à une inadéquation entre leur formation et leur emploi sont les diplômés du supérieur qui occupent un emploi informel : plus de 30 % d'entre eux en 2001 et près de 20 % en 2007 sont à la recherche d'un autre emploi pour ce motif (graphique 8).

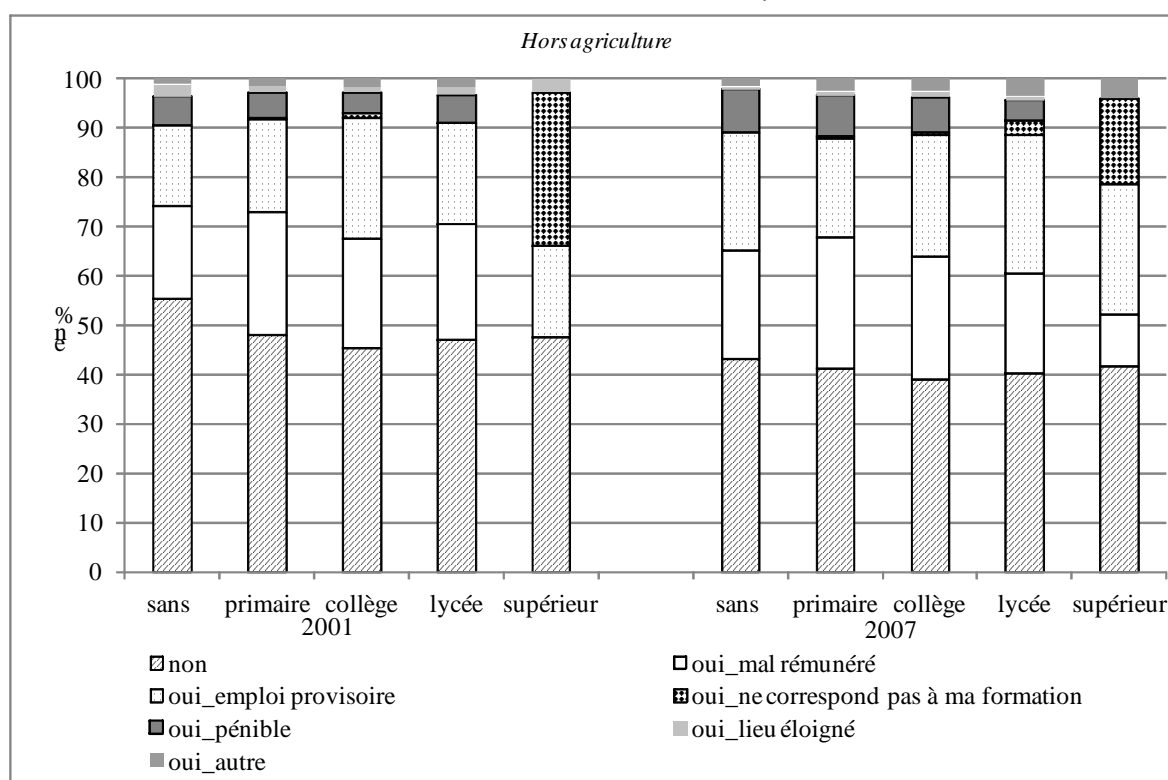
**Tableau 10. Pourcentage de travailleurs formels / informels insatisfaits (à la recherche d'un autre travail) par statut dans l'emploi et niveau d'instruction, hommes, en %**

<i>hors agriculture</i>	2001		2007	
	Formel	Informel	Formel	Informel
<b>Statut dans l'emploi</b>				
Salarié permanent	5,8	23,4	5,5	38
Salarié non permanent	45,4	59,6	37,5	61,7
<b>Niveau d'instruction</b>				
Sans	12,2	44,9	17,5	57,1
Primaire	11,4	52,2	13,4	58,9
Collège	11,9	54,8	13,4	61,3
lycée	7,5	53,2	8,7	60
Supérieur	9,8	52,6	11,4	58,6
<b>Total</b>	<b>10,3</b>	<b>52</b>	<b>12,1</b>	<b>59,8</b>

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes *emploi* auprès des ménages 2001 et 2007, Office national des statistiques.

**Graphique 8. Satisfaction face à l'emploi informel salarié par niveau d'éducation**

Recherchez-vous un autre travail ? Pour quelle raison ?



## 2.2 Emploi informel : choix ou contrainte ?

Afin d'établir de manière plus robuste la valorisation par les salariés algériens des emplois formels relativement aux emplois informels, la probabilité d'être satisfait de son emploi est modélisée. Dans la mesure où notre objet n'est pas tant d'identifier les déterminants de la satisfaction que d'évaluer le caractère volontaire ou non des emplois informels ne seront ici considérées comme variables de contrôle que les caractéristiques individuelles. Ainsi, les coefficients des différents types d'emploi pourront être interprétés comme les différentiels de satisfaction qui leur sont attachés, nets des caractéristiques individuelles (Falco, Maloney, Rijkers, 2011). Ce faisant, le caractère hétérogène des emplois informels, maintes fois souligné dans la littérature (Fields, 1990 ; Perry *et al.*, 2007 ; Ben Salem, Bensidoun, 2012), pourrait masquer l'existence de deux composantes au sein de ces emplois : l'une subie et l'autre volontaire. Aussi, pour en tenir compte, la probabilité d'être satisfait de son emploi informel sera modélisée afin d'identifier si ceux qui sont satisfaits de leur emploi informel possèdent des caractéristiques particulières. Parmi les raisons mises en avant par ceux qui soulignent que les emplois informels ne constituent pas forcément le segment défavorisé du marché du travail (du fait que certains travailleurs préfèrent occuper un emploi informel) figurent notamment l'avantage de pouvoir mieux concilier vie familiale et vie professionnelle que ces emplois pourraient offrir aux femmes ou la formation par le travail qu'ils procureraient aux jeunes peu éduqués (Perry *et al.*, 2007.). L'autre grande ligne de partage au sein des emplois informels concerne le statut de salarié *versus* indépendant mais, comme on l'a rappelé plus haut, cette caractéristique ne peut être étudiée ici, ce qui constitue une limite quant à un diagnostic général sur les emplois informels en Algérie.

Dans le tableau 11 sont reportés les résultats sur la satisfaction dans l'emploi des salariés algériens pour l'année 2007. La première colonne confirme qu'une satisfaction plus grande est retirée de l'emploi formel, tandis que la colonne 2 précise que les emplois formels publics et les emplois formels privés procurent davantage de satisfaction que les emplois informels. Le test sur l'égalité des coefficients présenté dans la dernière partie du tableau 11 permet en outre d'établir une hiérarchie entre les emplois formels, ceux du secteur public procurant davantage de satisfaction que ceux du privé. La troisième colonne, qui tient compte des caractéristiques individuelles, ne remet pas en cause ces résultats. Une spécification plus complète (colonne 4), qui ajoute à la colonne 3 des interactions entre la variable de type d'emploi et celles d'âge et d'éducation (afin de prendre en compte des impacts éventuellement différenciés de ces deux caractéristiques, et éviter ainsi que leur omission ne biaise les coefficients de la variable de type d'emploi), montre que la probabilité d'être satisfait de son travail est plus élevée pour ceux qui détiennent un emploi formel public et ceux qui détiennent un emploi formel privé mais qu'il n'y a plus de différence entre ces deux types d'emploi formels. De même, afin d'établir si le différentiel de satisfaction entre emplois formels et emplois informels ne serait pas lié simplement au fait que les salariés informels sont plus souvent des salariés non permanents que les salariés formels, une spécification similaire à celle de la colonne 3 (non reportée ici), à laquelle a été ajoutée une interaction entre type d'emploi et permanence ou non de l'emploi, a été estimée. Celle-ci ne modifie pas les résultats obtenus en l'absence de prise en compte de cette interaction quant à la satisfaction plus grande retirée par les salariés formels et, parmi eux, par ceux travaillant dans le public.



**Tableau 11. Satisfaction dans l'emploi, hommes, 2007**

<i>Hors agriculture</i>	(1)	(2)	(3)	(4)
<b>Type d'emploi</b> (Informel)				
Emploi formel	2,377 <sup>***</sup> (0,0489)			
Emploi formel public		2,624 <sup>***</sup> (0,0554)	2,478 <sup>***</sup> (0,0611)	1,755 <sup>***</sup> (0,163)
Emploi formel privé		1,610 <sup>***</sup> (0,0750)	1,535 <sup>***</sup> (0,0778)	1,637 <sup>***</sup> (0,232)
<b>Âge (25-49 ans)</b>				
15-24 ans			0,252 <sup>**</sup> (0,0791)	0,298 <sup>***</sup> (0,0857)
50 et plus			0,560 <sup>***</sup> (0,130)	0,645 <sup>***</sup> (0,167)
15-24 ans * formel public				-0,238 (0,181)
15-24 ans * formel privé				-0,385 (0,228)
50 et plus * formel public				-0,0139 (0,201)
50 et plus * formel privé				-0,479 (0,262)
<b>Éducation (Sans)</b>				
Primaire			0,269 <sup>**</sup> (0,0899)	0,118 (0,109)
Collège			0,367 <sup>***</sup> (0,0888)	0,163 (0,108)
Lycée			0,663 <sup>***</sup> (0,0991)	0,287 <sup>*</sup> (0,127)
Supérieur			0,586 <sup>***</sup> (0,123)	0,379 (0,233)
Primaire * formel public				0,546 <sup>**</sup> (0,201)
Primaire * formel privé				0,0474 (0,280)
Collège * formel public				0,777 <sup>***</sup> (0,188)
Collège * formel privé				0,135 (0,260)
Lycée * formel public				1,340 <sup>***</sup> (0,208)
lycée * formel privé				-0,132 (0,278)
Supérieur * formel public				0,780 <sup>**</sup> (0,284)
Supérieur * formel privé				-0,0324 (0,361)
<b>Expérience</b>			0,0295 <sup>***</sup> (0,00866)	0,0260 <sup>**</sup> (0,00872)
Expérience <sup>2</sup>			-0,000331 (0,000225)	-0,000240 (0,000224)
<b>Urbain</b>			-0,304 <sup>***</sup> (0,0514)	-0,310 <sup>***</sup> (0,0515)
<b>Constante</b>	-0,398 <sup>***</sup> (0,0317)	-0,398 <sup>***</sup> (0,0317)	-0,966 <sup>***</sup> (0,120)	-0,777 <sup>***</sup> (0,134)
Observations	10840	10840	10839	10839
Pseudo R <sup>2</sup>	0,208	0,219	0,230	0,234
Formel public = formel privé (statistique du Chi <sup>2</sup> )		153,43	128,85	0,22
p-value		3,08e-35	7,33e-30	0,637

 Écarts-type entre parenthèses, \*  $p < 0.05$ , \*\*  $p < 0.01$ , \*\*\*  $p < 0.001$ 

 Source : calculs des auteurs à partir de Office national des statistiques, enquête *emploi* auprès des ménages.

S'agissant des variables de contrôle, les jeunes et les plus âgés retirent plus de satisfaction de leur emploi et ce, quel que soit le type d'emploi. En revanche, les effets de l'éducation sur la satisfaction diffèrent fortement selon le type d'emploi. La satisfaction des salariés du privé, qu'ils soient formels ou informels, est indépendante de leur niveau d'éducation, tandis que les salariés du public éduqués affichent une satisfaction plus élevée, et tout particulièrement ceux qui sont allés jusqu'au lycée, que leurs collègues non éduqués. Ainsi les résultats sur l'éducation de l'estimation reportée colonne 3 étaient-ils largement tirés par les salariés du

public et le coefficient associé à la variable d'emploi formel public biaisée par la non prise en compte de cette hétérogénéité, selon les types d'emploi, des effets de l'éducation. Les deux dernières variables de contrôle introduites dans les spécifications montrent que la satisfaction progresse avec l'expérience et que les salariés urbains sont plus insatisfaits que ceux localisés en milieu rural.

Afin d'identifier ce qui différencie les salariés informels satisfaits de leur emploi et ceux qui ne le sont pas, la satisfaction dans l'emploi informel est modélisée en incluant aussi les caractéristiques des emplois. Les résultats sont présentés tableau 12. La faiblesse du pseudo  $R^2$  indique que les variables introduites expliquent bien peu les différences interindividuelles de satisfaction dans l'emploi informel. Ce faisant, les salariés permanents affichent clairement une satisfaction plus grande que les non-permanents et, jusqu'à un certain point, durée du travail et satisfaction évoluent de concert. On retrouve aussi que les ruraux et les travailleurs de plus 50 ans sont plus satisfaits que, respectivement, les urbains et les travailleurs de moins de 50 ans. En revanche, toutes les autres variables n'exercent aucune influence sur la satisfaction dans l'emploi informel. Ainsi, ni les jeunes, ni les moins éduqués ne tirent de leur emploi informel une utilité particulière qui pourrait refléter l'apprentissage par la pratique que ces emplois pourraient représenter pour eux.

**Tableau 12. Satisfaction dans l'emploi informel, hommes, 2007**

<i>Hors agriculture</i>		Emploi informel	
Âge (25-49 ans)			
	15-24 ans	0,124	(0,0981)
	50 et plus	0,549**	(0,196)
Éducation (Sans)			
	Primaire	0,0946	(0,112)
	Collège	0,0716	(0,113)
	Lycée	0,144	(0,133)
	Supérieur	0,158	(0,243)
Expérience		-0,00904	(0,0122)
Expérience <sup>2</sup>		0,000505	(0,000321)
Rural		0,389***	(0,0672)
Taille entreprises (1 à 4 salariés)			
	5 à 9 salariés	-0,0687	(0,0811)
	10 salariés et +	0,0937	(0,0867)
Stat. ds l'emploi ( <i>Sal. non permanent</i> )			
	Salarié permanent	0,968***	(0,122)
Durée du travail		0,0582***	(0,0119)
Durée du travail <sup>2</sup>		-0,000523***	(0,000129)
Constante		-1,908***	(0,319)
Observations		4134	
Pseudo $R^2$		0,036	

Écart-type entre parenthèses ; \*  $p < 0.05$ , \*\*  $p < 0.01$ , \*\*\*  $p < 0.001$

Source : calculs des auteurs à partir de Office national des statistiques, enquête *emploi* auprès des ménages.

Au final, il apparaît clairement que les salariés informels algériens sont moins satisfaits de leur emploi que leurs homologues formels. À partir de là, pour en tirer des conclusions sur le caractère subi ou choisi de ces emplois, plusieurs précautions doivent être prises. Tout d'abord, comme souligné dans de nombreux articles utilisant des données subjectives de satisfaction et comme rappelé par Ferrer-i-Carbonell (2011), il importe de tenir compte de

l'hétérogénéité individuelle inobservée. La disponibilité de données de panel permet de le faire pour ce qui concerne les caractéristiques individuelles inobservables dans le temps. Pour ce qui nous intéresse ici, à savoir la différence de satisfaction entre les types d'emploi, le panel doit en outre comporter suffisamment de mobilités des individus entre les différents types d'emploi afin que l'estimation à effets fixes soit correctement identifiée. La disponibilité de données de panel dans les économies en développement est peu répandue et, lorsque de telles données sont disponibles, il n'est pas rare que leur utilisation, pour corriger le biais lié à l'hétérogénéité inobservée, se traduise par une perte d'efficacité des estimateurs, du fait de la faible variation temporelle relativement à la variation interindividuelle des variables explicatives. Concernant l'Algérie, les données de panel n'étant pas disponibles, il n'est pas possible de traiter cet aspect. Rappelons toutefois, comme on l'a souligné plus haut, que la variable de recherche d'un autre emploi est sans doute moins soumise à un certain nombre de biais qu'une variable mesurant directement la satisfaction.

Ensuite, pour caractériser la nature du marché du travail et trancher entre une approche en termes de différentiels compensatoires ou de segmentation pour expliquer les raisons d'être de l'emploi informel, il faudrait disposer de données de salaires (Clark, 2003). En effet, c'est la moindre satisfaction des salariés informels, associée à des salaires moins élevés pour eux que pour leurs homologues formels (entendu ici comme contrefactuels), qui permettrait d'affirmer que l'emploi salarié informel est subi et que le marché du travail algérien est segmenté. Dans le cas contraire en effet, c'est-à-dire si les salariés informels percevaient une rémunération plus élevée que les salariés formels, à caractéristiques observables et inobservables identiques, alors celle-ci ne ferait que compenser pour la moindre satisfaction engendrée par ce type d'emplois. Là encore, la difficulté d'accéder aux données rend pour le moment impossible d'affirmer que, toutes choses égales par ailleurs, les travailleurs informels algériens perçoivent une rémunération inférieure à celle des travailleurs formels. Cependant, si tel était le cas, alors, au regard des résultats obtenus sur la satisfaction, le caractère subi des emplois informels et la nature segmentée du marché du travail algériens pourraient être établis.

## **CONCLUSION**

À la fin des années 2000, la situation sur le marché du travail algérien semble meilleure qu'elle ne l'était six ans plus tôt. Le taux de chômage, qui dépassait 25 % en 2001, a été réduit de près de dix points de pourcentage pour s'établir à moins de 16 % en 2007. Cependant, la qualité de l'emploi s'est nettement dégradée. Alors que près de 50 % des emplois hors agriculture étaient, en 2001, assurés par le secteur public, en 2007 moins de 40 % des emplois non agricoles le sont encore. Sur la même période, on observe une progression très vive des emplois informels qui passent de 36,5 % des emplois hors agriculture en 2001 à près de 44 % en 2007. Hors agriculture, les travailleurs algériens sont désormais plus nombreux à occuper un emploi informel qu'un emploi public. L'emploi formel privé occupe, quant à lui, une place relativement faible et ne progresse guère. Sur cette période, on assiste aussi à une multiplication des emplois précaires, qui illustre la difficulté des dispositifs mis en place pour limiter le chômage à déboucher sur des emplois permanents dans un contexte où l'activité économique reste dominée par la rente pétrolière. En 2007, hors agriculture, un emploi sur trois est précaire (emploi salarié non permanent) en Algérie et un sur quatre est informel et précaire.

Les jeunes, les moins éduqués, ceux qui exercent leur activité dans des entreprises de petite taille, dans le secteur de la construction et qui sont salariés non permanents sont ceux dont la probabilité de se retrouver avec un emploi informel est la plus élevée. Pour les jeunes les plus éduqués, l'obtention d'un emploi public semble demeurer la priorité, comme en témoigne leur fort taux de chômage. Il faut dire que, lorsque les emplois privés sont pour l'essentiel des emplois informels, on peut comprendre que ceux qui ont investi dans leur éducation soient peu enclins à occuper ce type d'emploi.

Quant aux raisons d'être des emplois informels, d'après les informations dont on dispose pour le moment, à savoir pour les seuls salariés, le différentiel de satisfaction significatif qu'ils affichent laisse penser que l'emploi salarié informel en Algérie constitue un emploi en dernier ressort pour échapper au chômage. En cela, la progression de l'emploi informel constituerait bien une dégradation de la qualité des emplois. Comme on l'a rappelé plus haut, pour être plus affirmatif sur ce résultat, il faudrait s'assurer que les travailleurs formels perçoivent une rémunération plus élevée que les salariés informels à productivité égale. Ce faisant, le caractère subi de l'emploi informel salarié est conforme à ce que l'on trouve dans d'autres pays de la région (Gatti *et al.*, 2011) ou dans d'autres régions (Perry *et al.*, 2007). Dans la littérature, c'est en effet bien davantage les indépendants pour lesquels l'informel serait la résultante d'un choix. L'accès aux données d'enquêtes plus récentes permettrait de tester s'il en est de même en Algérie et d'éclairer si ce qui est choisi est l'informel ou le statut d'indépendant, aspect sur lequel la littérature reste relativement ambiguë surtout dans les travaux où les indépendants sont, par définition, considérés comme informels. Or, en termes de politique économique ou d'appréciation de la situation sur le marché du travail, il est clair que savoir que les individus ont une préférence pour le travail indépendant ou qu'ils ont décidé de se soustraire à la législation n'a pas les mêmes implications.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADAIR P. et BELLACHEY., 2012, « Emploi et secteur informels en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main-d'œuvre », *Région et développement*, 35, 121-149.
- ANGEL-URDINOLA D.F. and TANABE K., 2012, "Micro-Determinants of Informal Employment in the MENA Region", *SP Discussion Paper 1201*, The World Bank.
- BEN SALEM M. and BENSIDOUN I., 2012, "The Heterogeneity of Informal Employment and Segmentation in the Turkish Labour Market", *Journal of the Asia Pacific Economy*, 17(4), 578-592.
- BEN SALEM M., BENSIDOUN I. and PELEK S., 2011, "Informal Employment in Turkey: an Overview", *Région et développement*, 34, 57-84.
- CHARMES J., 2010, *Informal Economy and Labour Market Policies and Institutions in selected Mediterranean Countries: Turkey, Syria, Jordan, Algeria and Morocco*, ILO Report.
- CLARK A.E., 2003, "Looking for Rents Using Subjective Labour Market Data", *DELTA*, *mimeo*.
- CLARK A.E. and OSWALD A.J., 1994, "Unhappiness and Unemployment", *Economic Journal*, 104, 648-659.
- DI TELLA R., MACCULLOCH, R., and OSWALD, A.J., 2001, "Preferences over Inflation and Unemployment: Evidence from Surveys of Happiness", *ZEI working paper B 03-2001*.
- FALCO P., MALONEY W.F. and RIJKERS B., 2011, *Self-Employment and Informality in Africa: Panel Evidence from satisfaction data*, CSAE/World bank, Washington, D.C.
- FIELDS G., 1990, "Labor Market Modelling and the Urban Informal Sector: Theory and Evidence", *In*: D. Turnham, B. Salomé, and A. Schwarz, eds, *The informal sector revisited* (Paris, OECD), 49-69.
- FERRER-I-CARBONELL A., 2011, *Happiness Economics*, Opuscles del CREI 28.
- GATTI R., ANGEL-URDINOLA D.F., SILVA J. and BODOR A., 2011, *Striving for Better Jobs. The Challenge of Informality in the Middle East and North Africa Region*, Overview of the World Bank Report.
- LEBLANC D., LOLLIVIER S. et MARPSAT M., 2000, « L'économétrie et l'étude des comportements. Présentation et mise en œuvre de modèles de régression qualitatifs. Les modèles univariés à résidus logistiques ou normaux », *Document de travail Insee*, n°0001.
- PAGÈS C. and MADRIGAL L., 2008, "Is Informality a Good Measure of Job Quality? Evidence from Job Satisfaction Data », IADB, *Research Department Working Papers 654*, Washington, D.C.
- PERRY G.E., MALONEY W.F., ARIAS O., FAJNZYLBER P., MASON A. and SAAVEDRE-CHANDUVI J., 2007, *Informality: Exit and Exclusion in Latin America*, World Bank.
- RAZAFINDRAKOTO M. et ROUBAUD F., 2013, « La satisfaction dans l'emploi : une mesure de la qualité de l'insertion professionnelle en regard des aspirations », *in* P. De Vreyer et F. Roubaud, *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, IRD Editions et AFD, 125-150.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. et WACHSBERGER J.M., 2012, « Travailler dans le secteur informel : choix ou contrainte ? Une analyse de la satisfaction dans l'emploi au Vietnam », *in* J.P. Cling, S. Lagrée, M. Razafindrakoto et F. Roubaud, eds, *L'économie informelle dans les pays en développement*, AFD, 47-66. <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/conferences-seminaires/06-Conferences-seminaires.pdf>

## DERNIERS NUMÉROS PARUS :

téléchargeables à partir du site <http://www.cee-recherche.fr>

- N°165** *Outils informatiques de gestion du recrutement et standardisation des façons de recruter*  
YANNICK FONDEUR, FRANCE LHERMITTE  
avril 2013
- N°164** *Quel parcours pour devenir « aide à domicile » ?*  
LOÏC TRABUT  
mars 2013
- N°163** *Changements dans les entreprises et accès des seniors à la formation continue : une comparaison entre les années 1990 et 2000*  
NATHALIE GREENAN, MATHIEU NARCY, STÉPHANE ROBIN  
janvier 2013
- N°162** *More and Better Jobs in Europe. Really? A Micro-Statistical Analysis of Links between Work Quality and Job Dynamics in Ten European Countries (1995-2005)*  
Des emplois plus nombreux et meilleurs en Europe ? Une analyse micro-statistique du lien entre qualité du travail et dynamique de l'emploi dans dix pays européens (1995-2005)  
THOMAS AMOSSÉ, EKATERINA KALUGINA  
décembre 2012
- N°161-1** *Trends in Job Quality during the Great Recession: a Comparative Approach for the EU*  
Tendances de la qualité de l'emploi pendant la crise : une approche européenne comparative  
CHRISTINE ERHEL, MATHILDE GUERGOAT-LARIVIERE, JANINE LESCHKE, ANDREW WATT  
décembre 2012
- N°160** *How Green is my Firm? Workers' Attitudes towards Job, Job Involvement and Effort in Environmentally-Related Firms*  
L'effet de la certification environnementale des entreprises françaises et l'implication de leurs salariés  
JOSEPH LANFRANCHI, SANJA PEKOVIC  
octobre 2012
- N°159** *Une évaluation de l'impact de l'aménagement des conditions de travail sur la reprise du travail après un cancer*  
EMMANUEL DUGUET, CHRISTINE LE CLAINCHE  
octobre 2012
- N°158** *Comment êtes-vous entré(e) dans votre entreprise ? Les enseignements des enquêtes Emploi 2003-2011*  
GUILLEMETTE DE LARQUIER, GÉRALDINE RIEUCAU  
septembre 2012
- N°157** *Les ERP entre mythe et réalités : les stratégies d'intégration fonctionnelle des entreprises françaises en 2006*  
YSUF KOCOGLU, FRÉDÉRIC MOATTY  
septembre 2012